

Les subventions publiques aux combustibles fossiles en France et dans l'Union européenne

Synthèse - Septembre 2009

Contact :

Gwenael Wasse
Tél : +33 (0)1 48 51 18 99
gwenael.wasse@amisdelaterre.org

Par
Les Amis de la Terre Europe et France
Traduction : Julie Massaloux

Recherche : Profundo economic research



Sommaire

Introduction	3
Les subventions françaises aux combustibles fossiles	4
1. Subventions à la recherche et au développement (R&D)	4
1.1. L'Agence nationale de la recherche (ANR)	4
1.2 L'ADEME	4
1.3 Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)	4
1.4 Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)	5
1.5 L'Institut Français du Pétrole (IFP)	5
1.6 Présentation des projets R&D	5
2. Assurances-crédits et garanties publiques aux exportations	9
3. Crédits d'impôts et allègements fiscaux	10
4. Aide au développement	10
5. Vue d'ensemble	10
Les subventions françaises, néerlandaises, anglaises et européennes aux fossiles	11
1. Subventions R&D	11
2. Assurances-crédits et garanties publiques aux exportations	11
3. Réductions et crédits d'impôt	12
4. Aide au développement	12
5. Autres investissements	12
6. Vue d'ensemble	13
7. Sociétés	13
Pour plus d'information	15

Introduction

L'objet du présent document est de présenter une synthèse de toutes les formes de soutien financier public à la production, au transport et au traitement primaire des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) en France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et dans l'Union européenne (UE) ces cinq dernières années (début 2004 à fin 2008). La terminologie « traitement primaire » inclue les raffineries, les lieux de stockage, les installations pétrochimiques, y compris les projets de captage et stockage du carbone (CSC). Les centrales électriques et les autres installations en aval sont exclues de la présente étude, ainsi que les projets CSC liés aux centrales électriques.

Les fonds publics comprennent les subventions à la recherche et au développement (R&D), les investissements et les autres subventions ; les crédits à l'exportation et les assurances ; les réductions d'impôt ; l'aide au développement bilatéral ; et les autres formes d'incitation financière au développement du traitement primaire des énergies fossiles. L'aide au développement bilatéral comprend le soutien apporté par les agences d'aide internationale dans chaque Etat, mais pour des raisons de méthodologie ne comprend pas les contributions faites par les pays à des institutions financières multilatérales comme la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), qui peuvent également contribuer financièrement au secteur des combustibles fossiles.

Pour chaque forme de soutien public identifié, l'information suivante est fournie :

- Le nom de la société recevant les fonds ;
- Le type de soutien financier ;
- Le montant du soutien financier ;
- Sa durée ;
- Son objectif.

Le montant des subventions est détaillé par secteur pour la France en première partie. La seconde partie présente l'ensemble des subventions pour la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'UE.

Le rapport complet de cette étude, *Public money for fossil fuels in the EU and in three EU member states*¹, fournit également le détail de l'ensemble des soutiens financiers publics aux combustibles fossiles au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

¹ http://www.foeeurope.org/corporates/Extractives/Publicmoneyforfossilfuels_May09.pdf.

1. Les subventions françaises aux combustibles fossiles

1. Subventions à la recherche et au développement (R&D)

1.1. L'Agence nationale de la recherche (ANR)

L'ANR est un organisme public qui finance des projets de recherche. Depuis 2005 elle a développé différents programmes relatifs à l'énergie et au stockage du CO2 dont le programme « Captage et stockage du CO2 » qui intéresse particulièrement la présente étude.

Les objectifs de ce programme sont, d'une part, d'ajuster les processus de production afin de générer un flux quasi-pur de CO2 à moindre coût, et, d'autre part, de concevoir des méthodes pour le stockage du CO2, en particulier sous terre. L'appel à projets est ouvert à des projets émanant de partenariats public-privé, sur cinq thèmes :

- Captage et transport du CO2 ;
- Stockage, suivi, vérification, et mesures ;
- Analyse de risques, critères de sécurité, réglementation ;
- Technologies de pointe, en particulier pour le captage du CO2 ;
- Evaluations socio-techniques, économiques et environnementales.

L'ANR a investi un total de 7,52 M€ en 2006, 6,67 M€ en 2007, et 4,76 M€ en 2008 sur des projets compris dans ce programme. Le programme a commencé en 2005 mais les informations financières pour l'année 2005 ne sont pas disponibles, soit un total minimum de 18,95 M€.

Tous les projets financés dans le cadre de ce programme sont des projets de capture et de stockage du carbone (CSC). Mais certains projets sont en rapport avec des projets CSC qui concernent les centrales électriques, et qui ne sont pas inclus dans le présent rapport. Les projets CSC liés à la production, au transport et au traitement primaire des combustibles fossiles sont détaillés à la section 1.6 ci-après.

1.2. L'ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un organisme d'Etat sous la tutelle conjointe du Ministère de l'énergie, de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEDDAT), ainsi que du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'ADEME participe à la mise en place des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

L'ADEME propose son expertise et son conseil aux entreprises, aux communautés locales, aux autorités publiques et à la société civile. Elle soutient financièrement des projets dans cinq domaines (traitement des déchets, protection des sols, efficacité énergétique et énergies renouvelables, qualité de l'air et réduction du bruit) et aide les parties prenantes à affiner leurs procédures en matière de développement durable.

1.3. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

Le BRGM est la principale institution française publique impliquée dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques, en surface ou sous terre. Ses objectifs sont :

- De comprendre les phénomènes géologiques, de développer de nouvelles méthodologies et techniques, et de produire et diffuser des analyses pertinentes et de haute qualité ;
- De fournir aux autorités publiques les outils nécessaires à la rédaction d'une réglementation pour la gestion des ressources de surface ou souterraines, de prévenir les risques naturels et la pollution, et de contribuer au développement régional et à l'aménagement du territoire.

En 2007, le BRGM a investi environ 4,4 millions d'euros pour la recherche sur le stockage de CO2.

1.4. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Le CNRS est un organisme de recherche public placé sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fondé en 1939 par décret, les missions du CNRS sont les suivantes :

- Évaluer et mettre en oeuvre toute la recherche visant à faire avancer les connaissances et à apporter un bénéfice social, culturel et économique pour la société ;
- Contribuer à la mise en pratique et à la promotion des résultats de la recherche ;
- Développer l'information scientifique ;
- Soutenir la formation à la recherche ;
- Participer à l'analyse du climat scientifique national et international et de son potentiel d'évolution afin de développer une politique nationale.

1.5. L'Institut Français du Pétrole (IFP)

L'IFP est un centre de recherche et de formation public, financé par le budget de l'Etat et par des fonds provenant de partenaires privés français et étrangers. L'ANR a subventionné 17 projets en 2006, et l'IFP est actuellement impliqué dans deux programmes de l'ANR. Les projets incluent des entreprises privées, comme Total et GDF Suez, et sont principalement soutenus par l'ANR.

L'IFP accompagnent le développement des sociétés industrielles en y prenant des participations, afin de favoriser les transferts technologiques et de futures innovations,

Les investissements de l'IFP sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Activité	Société	Participation IFP
Raffinage et pétrochimie, processus catalytiques	Axens	100%
	Eurecat	50%
Simulation de process Équipement industriel	RSI	100%
	Vinci Technologies	34%
Traitement du gaz naturel, ingénierie	CTI	18%
	Prosernat	100%
Stockage CO2, ingénierie	Geogreen	40%
<i>Powertrain engineering</i>	D2T	100%
Conseil et logiciel Geoscience	Beicip-Franlab	100%
	Tech' Advantage	100%
Formation	IFP Training	51%
Société nouvelle suite à une scission (Spin-off)	Poweltec	48%
Fonds d'investissement	Demeter	10%
	3E	6%
Participations dans des sociétés cotées	CGGVeritas	5%
	Technip	3%

1.6. Présentation des projets R&D

Parmi les programmes décrits dans les paragraphes précédents, qui sont financés par des agences publiques comme l'ANR ou par des organismes de recherche publics comme l'IFP, le BRGM et le CNRS, figurent un grand nombre de projets liés de manière directe à la production, au transport et au traitement primaire des combustibles fossiles. Ces projets sont énumérés ci-dessous.

• GEOFORSCHUNGSZENTRUM POSTDAM

Partenaires : Schlumberger, Total, IFP, Universität Karlsruhe and Oxand.

Type : projet Eurogia/Eureka

Montant : inconnu

Période : 2005-2010

Objectif : Cosmos 2 - évaluation du monitoring électromagnétique du CO2, modélisation et monitoring de l'intégrité des puits et des couvertures géologiques.

- **IFP**

Partenaires : BRGM, GDF Suez, Geostock, INPL Images, Total, CNRS

Type : programme GeoCarbone de l'ANR (n° ANR-05-C02-007)

Montant : inconnu

Période : 2005-2007

Objectif : le but du projet INJECTIVITE est de développer une méthodologie destinée à comprendre et prévoir l'évolution de l'injectivité d'un puits de CO2 pendant toute la durée du stockage en aquifère profond (salin) ou dans un gisement d'hydrocarbures.

- **IFP**

Partenaires : BRGM, CEA, INPL Images, and Armines CNRS

Type : programme GeoCarbone de l'ANR

Montant : inconnu

Période : 2005-2008

Objectif : le but du projet INTEGRITE est de développer une méthodologie pour l'évaluation de l'intégrité des couvertures et des puits pour le stockage géologique du CO2.

- **BRGM**

Partenaires : IFP, INPL Images and INERIS

Type : programme GeoCarbone de l'ANR

Montant : inconnu

Période : 2005-2007

Objectif : le projet MONITORING s'intéresse à la surveillance et au monitoring du stockage géologique du CO2 ; ce projet devra apporter des réponses aux besoins du contrôle de la sécurité des installations ainsi que des éléments quantitatifs sur le bilan de matière, c'est-à-dire le rapport entre le CO2 effectivement stocké et les ré-émissions possibles dans l'atmosphère ; le projet débouchera sur un guide de bonne pratique qui servira de support pour l'élaboration de la future réglementation française.

- **IFP**

Partenaires : BRGM, Géostock, GDF Suez, Univ. P.&M. P. & M. Curie, ENSMSE, INERIS, Air Liquide Curie, ENSMSE, INERIS, Air Liquide

Type : d'abord par le RTPG (Réseau des technologies du pétrole et du gaz) puis par le programme GeoCarbone de l'ANR

Montant : inconnu

Période : 2005-2007

Objectif : PICOREF est consacré à la préparation d'un pilote semi-industriel de stockage de CO2 dans le bassin de Paris, soit dans un gisement d'hydrocarbures mature soit dans un aquifère profond.

- **IFP**

Partenaires : GDF Suez, Aker Yards, SAIPEM -SA et Air Liquide

Type : projet ANR

Montant : inconnu

Période : 2005-2008

Objectif : Trans CO2 doit étudier le rôle des gaz annexes sur les conditions de transport de CO2 et le transport maritime du CO2 à fin de séquestration.

- **IFP**

Partenaires : CNRS, Armines Messer France et Vallourec SETVAL

Type : projet ANR (n° ANR-06-C02-011)

Montant : 754 716 €

Période : 2006-2009

Objectif : Le projet Puits CO2 étudie les mécanismes de dégradation des matériaux d'étanchéité pour les puits.

- **BRGM**

Partenaires : ECA, Schlumberger, IFP et CNRS

Type : Projet ANR (n° ANR-06-C02-006)

Montant : 691 912 €

Période : 2006-2009

Objectif : évaluer l'incidence des hétérogénéités physiques et minéralogiques sur les processus physico-chimiques associés au stockage du CO2 dans une formation aquifère.

• INPL PICTURES

Partenaires : Armines, IFP, Total S.A. et BRGM

Type : projet ANR (n° ANR-06-CO2-005)

Montant : 641 598 €

Période : 2006-2010

Objectif : étudier le rôle des gaz annexes sur l'injection du CO₂ : simulation des propriétés thermodynamiques des mélanges eau-gaz-sels en conditions de stockage géologique.

• BRGM

Partenaires : Armines-Ensmc-Cg, Université Paul Sabatier-Irit, Chyn, Total

Type : programme ANR CCS 2006

Montant : 400 390 €

Période : à partir de 2006

Objectif : CRISCO₂ à pour objectif de développer une méthodologie claire et exploitable de détermination des critères de sécurité en se basant sur l'élaboration de scénarios.

• IFP

Partenaires : Snecma (filiale de SAFRAN), INPT-GC

Type : programme ANR CCS 2006

Montant : 697 912 €

Période : à partir de 2006

Objectif : GASCOGNE – Garnissage structuré en composite carbone/carbone pour le captage du CO₂ par lavage aux amines.

• CGG VERITAS

Partenaires : BRGM, ESCPI, IFP, CNRS et Magnitude.

Type : projet ANR (n° ANR-07-001-PCO₂)

Montant : 890 841 €

Période : 2007-2009

Objectif : EMSAPCO₂ – Développement des méthodes électromagnétique et sismique active et passive pour la surveillance de réservoirs de stockage du CO₂

• GEOSCIENCES AZUR

Partenaires : Laboratoire de l'Université Joseph Fourier, Géophysique Interne et de Tectonophysique (LGIT), SITES, PETROMETALIC, INERIS

Type : programme CSC de l'ANR 2007

Montant : 851 026 €

Période : à partir de 2007

Objectif : suivi et surveillance géophysique de l'injection du CO₂ dans les réservoirs (*High Pulse Poroelasticity Protocol* – HPPPCO₂).

• BRGM

Partenaires : IFP, Schlumberger, CNRS, INPL Images ITASCA Consultants, Total et GDF Suez

Type : programme ANR CCS 2007 (n° ANR-005-076pCO₂)

Montant de la subvention : inconnu

Période : 2007-2010

Objectif : étudier le comportement des matériaux physico-chimiques des puits lors de l'injection du CO₂.

• BRGM

Partenaires : IFP, Etudes Et Productions Schlumberger, CNRS - Laboratoire des fluides complexes (LFC), Inpl – Images, Itasca Consultants S.A.S., Total, GDF Suez

Type : programme ANR CCS 2007

Montant : 1 161 887 €

Période : à partir de 2007

Objectif : le projet PROCHEPUITS étudie le comportement des puits lors de l'injection du CO₂.

• INPL

Partenaires : Total, IFP, Kaiser Optical, INERIS, CNRS, INRA et BRGM

Type de subvention : programme CSC de l'ANR 2007 (n° ANR-07-pCO₂-007)

Montant de la subvention : 1 284 845 €

Période : 2007-2011

Objectif : "Sentinelle" est un projet de monitoring géochimique de surface de sites de stockage de CO₂ ; il vise à établir et interpréter un bilan avant injection et suivre ce bilan en phase d'injection.

- **IFP**

Partenaires : BRGM, Inria-Rocquencourt, Ecole des Mines de Saint Etienne, LAGA

Type de subvention : programme CSC de l'ANR

Montant de la subvention : inconnu

Période : 2007-2010

Objectif : une simulation haute-performance du stockage géologique du CO₂ ; la modélisation souterraine permet d'estimer l'injectivité du CO₂, la migration du CO₂ en sous-sol ainsi que l'impact des changements géochimiques et géomécaniques sur l'intégrité de couvertures géologiques et des puits, de façon à évaluer la sécurité du stockage à moyen et long terme.

- **BRGM**

Partenaires : ENPC – Navier, INPL – G2r, Schlumberger, Ensam – CER Châlons.

Type de subvention : programme ANR CCS

Montant de la subvention : 769 515 €

Période : 2008

Objectif : Interface est un projet qui vise à développer des matériaux fiables pour le stockage du CO₂.

- **IFP**

Partenaires : CNRS – IRCELYon, Rhodia, CNAM

Type : programme ANR CCS

Montant : 881 947 €

Période : 2008

Objectif : ACACIA vise à caractériser et comprendre les changements dans la formule du ciment exposé à des fluides hautement acides.

- **BRGM**

Partenaires : Total, INPT – LGC, BIO, Institut de physique du globe de Paris (IPGP)

Type : programme ANR CCS

Montant : 690 522 €

Période : 2008

Objectif : CARMEX (carbonatation minérale ex-situ de résidus miniers), procédés et évaluation de la filière.

- **CNRS – LMTG**

Partenaires : CNRS – GM, Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP), CNRS - ICMCB

Type : programme ANR CCS

Montant : 825 819 €

Période : 2008

Objectif : approche expérimentale pour la minéralisation du CO₂ in-situ.

- **CNRS - GM**

Partenaires : CNRS – FAST, CEA, IRSN, CSIC, Total, Lafarge

Type : programme ANR CCS

Montant : 817 838 €

Période : 2008

Objectif : CO-LINER est une étude de l'intégrité des couvertures endommagées : caractérisation, modélisation et remédiation.

- **CNRS - EVC**

Partenaires : BRGM, IDIL, PERFOS, CNRS – CIMAP, Université de Rennes 1–IETR

Type : programme ANR CCS

Montant : 775 774 €

Période : 2008

Objectif : OPTIQUE CO₂ (capteurs infrarouges à fibres optiques innovantes appliqués au monitoring du stockage géologique du CO₂).

- **BRGM**

Partenaires : IFP, INERIS, GDF Suez, GEOSTOCK, ENSMP, CIRED, Institut de physique du globe de Paris (IPGP), Université de Pau.

Type : projet ADEME

Montant : inconnu

Période : 2006-2008

Objectif : développer une méthodologie de sélection des sites de stockage du CO₂ dans les réservoirs en France.

2. Assurances-crédits et garanties publiques aux exportations

Représentant l'Etat, la société Coface est en charge des procédures publiques pour les assurances-crédit à l'exportation garanties par l'Etat français.

Depuis début 2004, la Coface a octroyé les assurances-crédit aux exportations suivantes, en ce qui concerne le traitement primaire du pétrole et du gaz :

• AMEC SPIE

Type : assurance-crédit à l'exportation

Montant : 52 M€

Financeurs : consortium bancaire mis en place par ABN Amro Bank, Citi, Mizuho Bank et Société Générale

Période/année : 2004

Objectif : construction du pipeline en Géorgie et des stations de pompage en Azerbaïdjan et Géorgie pour le projet d'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC).

• EUROPIPE

Type : assurance-crédit à l'exportation

Montant : 32 M€

Financiers: consortium bancaire mis en place par ABN Amro Bank, Citi, Mizuho Bank et Société Générale

Période/année : 2004

Objectif : livraison de près de 50 000 tonnes de tubes d'acier à grand diamètre pour le projet de pipeline Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), traversant l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie.

• TECHNIP FRANCE

Type : assurance-crédit à l'exportation

Montant : 56,2 M€

Période/année : 2004

Objectif : fourniture d'équipements et assistance technique pour l'unité de production de polyéthylène du 9^{ème} complexe pétrochimique à Bandar Asaluyeh, en Iran.

• TECHNIP FRANCE

Type : assurance-crédit à l'exportation

Montant : 90 M€

Période/année : 2004

Objectif : construction et démarrage de l'unité de production d'éthylène du complexe pétrochimique Kharg II en Iran.

• ENTREPOSE CONTRACTING

Type : assurance-crédit à l'exportation

Montant : 11,17 M€

Période/année du contrat : 2005

Objectif : fourniture et construction de quatre nouvelles sphères de stockage GPL au port de Radès, en Tunisie.

• AMEC SPIE CAPAG

Type : assurance-crédit à l'exportation

Montant : 119,7 M€²

Financeurs : consortium bancaire mis en place par Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ, BNP Paribas, Calyon, Citigroup, ING, Royal Bank of Scotland, SMBC et Société Générale

Période/année : 2006

Objectif : construction et fourniture au profit du projet yéménite LNG, mis en œuvre par un consortium dirigé par Total S.A.

• THOMSON CSF IDMATICS

Type : assurance-crédit à l'exportation

Montant : 31,6 M€

Période/année : 2007

Objectif : installation d'un nouveau système technologique de sécurité sur le réseau existant d'oléoducs dans l'ouest de l'Algérie.

² Selon le magazine *Project Finance* le projet d'extraction et d'exportation de gaz naturel liquéfié *Yemen LNG* est soutenu à hauteur de 450 millions de dollars par la Coface (*Middle East Syndicated Loans - news in brief: Yemen, Euroweek - Issue: 1048, London, 4 Avril 2008*)

3. Crédits d'impôt et allègements fiscaux

Nous n'avons pas trouvé, pour la période étudiée, de mécanisme français de crédit d'impôt ou d'allègement fiscal destinées à des entreprises impliquées dans la production, la distribution et le traitement primaire de pétrole, de gaz ou de charbon.

4. Aide au développement

Nous n'avons pas trouvé d'investissement, au titre de l'aide française au développement, directement destiné au secteur pétrolier et gazier. L'objectif officiel des projets énergétiques de l'Agence française de développement AFD est de développer l'accès à l'énergie solaire ou hydraulique dans les zones rurales.

N.B : Il est cependant essentiel de rappeler que malgré cette absence d'aide bilatérale directe, la France participe activement au budget de plusieurs agences multilatérales d'aide au développement, telles que la Banque mondiale, la BERD ou la Banque européenne d'investissement, qui, elles, soutiennent massivement le secteur pétrolier.

5. Vue d'ensemble

L'Etat français investit principalement dans le secteur pétrolier et gazier par le biais de ses programmes nationaux de recherche, qui se focalisent sur la capture et le stockage du CO2. Comme les centres de recherche français parviennent à obtenir des subventions européennes, beaucoup de projets sont donc également financés indirectement par des programmes de recherche de l'Union européenne.

Mais de tels investissements sont relativement bas comparés aux assurances-crédits aux exportations accordés par l'agence française dédiée, la Coface. Celle-ci est impliquée dans plusieurs projets de grande envergure, ce qui explique les montants élevés d'assurances-crédits à l'exportation en 2004 et 2006.

Les projets énergétiques de l'Agence française de développement visent au développement des zones rurales et ne sont pas investis directement dans le secteur pétrolier et gazier. Nous n'avons pas non plus découvert de crédits d'impôt ou d'allègements fiscaux liés à la production et au traitement primaire des combustibles fossiles, en ce qui concerne la France.

Le tableau ci-dessous résume les investissements financiers français alloués à la production et au traitement primaire des combustibles fossiles au cours des cinq dernières années.

Investissements français pour les combustibles fossiles pour la période 2004-2008 (en M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Subventions R&D	-	-	3,2	4,2	4,8	12,2
Assurances à l'exportation	230,2	11,2	119,7	31,6	-	392,7
Crédits et allègements d'impôt	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	404,9

2. Les subventions françaises, néerlandaises, anglaises et européennes aux combustibles fossiles

1. Subventions R&D

Le tableau ci-dessous résume pour chaque pays les subventions R&D relatives à la production et au traitement primaire des combustibles fossiles.

Subventions R&D aux combustibles fossiles dans l'Union européenne et dans trois Etats membres (2004-2008, en M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Total
France	-	-	3,2	4,2	4,8	12,2
Pays-Bas	22,9	19,7	20,8	50,8	-	114,2
Royaume-Uni	4,1	6,4	2,2	1,2	-	13,9
Union Européenne	44,9	1,82	15,8	0,4	12,5	75,4
Total	71,9	27,9	55,6	56,6	17,3	215,7

Il est remarquable que, de manière globale, les subventions R&D des Pays-Bas soient les plus élevées, davantage encore que celles accordées par l'Union européenne. La plupart de ces fonds publics sont investis dans la recherche sur les « combustibles fossiles propres » et sur la technologie de captage et stockage du carbone.

Tous les pays étudiés, ainsi que l'Union européenne, investissent dans le captage et le stockage de carbone, qui est à présent l'objectif principal des subventions R&D. Au Royaume-Uni les programmes visant à maximiser la récupération du pétrole et du gaz constituent une part importante des subventions R&D.

2. Assurances-crédits et garanties publiques aux exportations

Le tableau ci-dessous résume pour chaque pays le montant des assurances-crédits et des garanties accordées en vue de soutenir les exportations de matériel et de fournitures nécessaires à la production et au traitement primaire des combustibles fossiles. L'UE en elle-même ne prévoit ni crédits ni assurances à l'exportation.

Assurances-crédits et garanties aux exportations accordées par trois Etats membres pour la production de combustibles fossiles (2004-2008, en M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Total
France	230,2	11,2	119,7	31,6	-	392,7
Pays-Bas	126,1	160,2	22,5	26,4	126,4	461,6
Royaume-Uni	375,9	122,7	64,1	19,4	-	582,1

En France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni nous avons principalement rencontré des garanties aux exportations, pas de crédits aux exportations.

Certains des principaux projets auxquels des assurances ont été accordées sont :

- La plateforme off-shore P52 située au Brésil, l'une des plus grandes plateformes pétrolières flottantes au monde (64,1 M€) ;
- Le « pipeline » Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) qui passe par l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie (204,5 M€) ;
- Le projet de gaz naturel liquéfié *Yemen LNG* au Yemen (119,7 M€) ;
- Les étapes 9 et 10 du projet *South Pars Gas Field*, situé dans le Golfe persique (215 M€).

3. Réductions et crédits d'impôt

Nous avons trouvé un programme de réduction fiscale uniquement aux Pays-Bas, qui donne un avantage financier direct aux sociétés néerlandaises qui investissent dans des équipements à basse consommation et dans les énergies durables. Les entreprises productrices de pétrole et de gaz profitent également de ce programme.

Aux Pays-Bas ainsi qu'au Royaume-Uni, des allègements fiscaux sont attendus dans les années qui viennent par les sociétés minières qui investissent dans les champs pétroliers marginaux dans la Mer du Nord.

Des accords fiscaux avec des sociétés individuelles liées aux combustibles fossiles existent également probablement, mais aucune information spécifique n'a pu être trouvée.

4. Aide au développement

Peu de fonds accordés au développement sont investis dans la production ou le traitement primaire de combustibles fossiles. En France, l'objectif des projets énergie de la banque française de développement AFD est développer l'énergie solaire et l'énergie hydraulique dans les zones rurales. Les ministères des Pays-Bas ainsi que du Royaume-Uni responsables de l'aide au développement sont engagés dans le cadre du Fonds pour une infrastructure émergente en Afrique (*Emerging Africa Infrastructure Fund*), qui a octroyé un prêt en vue de la privatisation d'une usine pétrochimique située au Nigeria. Par ailleurs, l'Institut financier néerlandais de développement FMO participe à ce fonds.

En outre, le FMO encourage l'investissement des entreprises néerlandaises dans les marchés émergents. Par exemple, il participe au Fonds pour le Vietnam, qui investit dans le secteur pétrolier et gazier au Vietnam et dans le projet de société Artumas, active en Tanzanie où elle développe un projet énergie complètement intégré.

Le montant des investissements que nous avons rencontrés est marginal, ce qui rend le rôle de l'aide au développement négligeable pour ce qui concerne la production de combustibles fossiles.

5. Autres investissements

Le gouvernement néerlandais acquiert des droits à réduction d'émission via les Mises en oeuvre conjointes (MOC) et les Mécanismes de développement propres (MDP) du protocole de Kyoto. Ces droits à des réductions d'émission sont achetés en partie aux entreprises pétrolières et gazières.

Les fonds publics provenant de l'Union européenne sont principalement investis par le biais de prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). Pour la période 2004-2009 des prêts d'un montant total de 6,257 milliards d'euros ont été accordés à la production et au traitement primaire de combustibles fossiles. La plupart des prêts sont octroyés à des activités liées au secteur gazier, principalement pour la construction de pipelines et de *grids* de transmission (réseaux de transport du gaz). D'autres investissements sont envisagés dans le secteur de l'énergie (2,140 milliards d'euros) dans le cadre du récent Plan de relance européen daté du 20 mars 2009.

La plus grande part des subventions publiques au secteur des combustibles fossiles au Royaume-Uni est investie par le biais de l'« Aide investissement charbon » (*Coal Investment Aid*) et représente 37 millions d'euros sur la période 2004-2008.

6. Vue d'ensemble

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des fonds publics investis dans le secteur pétrolier et gazier entre 2004 et 2009 par la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Fonds publics investis par l'Union européenne et trois Etats membres pour les combustibles fossiles entre 2004-2008 (en M€)

	Subventions R&D	Garanties aux exportations	Crédits et allègements d'impôts	Aide au développement	Autres	Total
France	12,2	392,7	-	-	-	404,9
Pays-Bas	114,2	461,6	29,5	54,5	URE 1,4 ³	659,8
Royaume-Uni	13,9	582,1	-	15,8	75,2 ⁴	687,0
UE	75,4	-	-	-	8 032 ⁵	8107,4
Total	215,7	1436,4	29,5	70,3	8107,2	9240,8

Comme le montre ce tableau, les assurances-crédit aux exportations sont la forme la plus courante des dépenses publiques engagées par chaque pays pour la production et le traitement primaire des combustibles fossiles. Aux Pays-Bas, les fonds investis le sont majoritairement pour la recherche et le développement, et principalement pour les nouvelles technologies telles que le captage et le stockage de carbone et les combustibles fossiles « propres ». Les prêts accordés par la Banque européenne d'investissement sont la forme la plus caractéristique des dépenses publiques de l'Union européenne pour la production et le traitement primaire de combustibles fossiles.

7. Sociétés

Un grand nombre de sociétés sont mentionnées dans le présent rapport, certaines plus fréquemment que d'autres. Les sociétés Technip et Amec Spie bénéficient très souvent des assurances-crédits françaises aux exportations. Au Royaume-Uni, les sociétés Pipeline Tube, Casing et Capital Valves sont également mentionnées plus fréquemment que les autres. La société Overgas a quant à elle souvent fait application du programme néerlandais de crédit carbone à ses projets.

Beaucoup de sociétés pétrolières sont impliquées dans des projets qui font l'objet d'investissements publics : BP, ENI, GDF Suez, Petrobas, Repsol, Shell, Sonatrach, Statoil, et Total. Ces entreprises sont généralement impliquées dans des projets R&D, en partenariat avec des instituts (publics) de recherche. Cela ne signifie pas que les fonds investis en R&D parviennent directement à ces sociétés. Il est même possible que ces sociétés investissent dans le projet elles-mêmes. Cependant, ces sociétés tireront probablement profit des résultats de ces recherches.

Le tableau suivant présente le montant des subventions publiques directes et indirectes que perçoivent les sociétés :

(voir page suivante)

³ Programme Crédits carbone. Une unité de réduction d'émissions (URE) équivaut à une réduction d'une tonne de CO2

⁴ Programme « Coal Investment Aid » (CIA)

⁵ Prêts réalisés par la Banque européenne d'investissement (BIE) et investissements prévus par le Plan de relance européen

Présentation des subventions publiques perçues par les grandes compagnies pétrolières (en M€)

	Subventions directes	Subventions indirectes ⁶	Total
BP	120,5	30,1	180,6
ENI	670,0	7,5	677,5
GDF Suez	-	42,2	42,2
Petrobras	-	105,7	105,7
Repsol	-	8,5	8,5
Shell	30,0	38,9	68,9
Sonatrach	-	53,1	53,1
Statoil	-	47,2	47,2
Total	820,5	333,2	1183,7

⁶ Ces chiffres représentent le plus souvent la somme des montants des différents projets de recherche auquel la société participe, le nombre de partenaires pouvant varier de 2 à 39

Pour plus d'information

Le rapport complet de cette étude, *Public money for fossil fuels in the EU and in three EU member states* est disponible à l'adresse suivante :

http://www.foeeurope.org/corporates/Extractives/Publicmoneyforfossilfuels_May09.pdf

Ce rapport a été réalisé par le cabinet Profundo, pour les Amis de la Terre Europe. Auteurs Jan Willem van Gleder, Annië Herder, Hassel Kroes.

Profundo

Van Duurenlaan 9
1901 KX Castricum
The Netherlands

Tél : +31 251 658385

Fax : +31 251 658386

E-mail : vangelder@profundo.nl

<http://www.profundo.nl/page/language/english>

Les Amis de la Terre France

Gwenaël Wasse

Chargé de campagne Responsabilité sociale et environnementale des entreprises

Tél : +33 (0)1 48 51 18 99

E-mail : gwenael.wasse@amisdelaterre.org



Les Amis de la Terre

Les Amis de la Terre est une association de protection de l'Homme et de l'environnement. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste en France. Les Amis de la Terre oeuvrent pour des sociétés durables au Nord comme au Sud, et ont formé dans ce but le premier réseau écologiste mondial, *Friends of the Earth International*, présent dans 70 pays, et rassemblant deux millions de membres.

Adresse : Les Amis de la Terre France • 2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Tél. : +33 (0)1 48 51 32 22 • Fax : +33 (0)1 48 51 95 12

E-mail : france@amisdelaterre.org

www.amisdelaterre.org



Cette publication a été réalisée avec l'aide financière de la Commission européenne dans le cadre du projet « Industries extractives : bénédiction ou malédiction pour les pays du Sud ? ». Le contenu de ces pages ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.